

Remboursement frais de santé journalistes pigistes (à compter du 1er janvier 2016)

Soins courants

Consultations et visites généralistes, spécialistes Actes pratiqués par des auxiliaires médicaux Analyses, examens de laboratoire Actes d'imagerie, échographie Actes techniques médicaux Pharmacie Transport y compris en hospitalisation	100% TM (A)
Contraception remboursée par la Sécu	100% TM (A)
Vaccinations remboursées par la Sécu	100% TM (A)

Dentaire

Soins remboursés par la Sécurité sociale	100% TM (A)
Prothèses remboursées par la Sécu	2 X RBSS (B)
Prothèses non remboursées par la Sécu	150,50 € par prothèse
Orthodontie remboursée ou non par la Sécu (1)	10% PMSS (C) soit 317 €

Hospitalisation médicale ou chirurgicale (y compris accouchement)

Frais de séjour, honoraires médicaux et hospitalisation	100% TM (A)
Forfait journalier hospitalier	100% frais réels
Chambre particulière par jour (2)	0,80% PMSS (C) soit 25,36 €
Lit accompagnant en cas d'hospitalisation enfant – 12 ans, par jour (2)	0,80% PMSS (C) soit 25,36 €
Participation assuré (3)	18 €

Optique

Verres et monture remboursés par la Sécu (un équipement tous les 2 ans)	15 X RBSS (B) + 3,30% PMSS (C) soit 104,61 €
Lentilles remboursées ou non par la Sécu (1)	3,30% PMSS (C) soit 104,61 €

Prothèses

Orthopédie, appareillage remboursés Sécu	2 X RBSS (B)
Prothèse auditive remboursée par la Sécu (1)	100 € / année civile

Autres

Bilan de santé en centre agréé Audiens	Tous les 5 ans
Allocation pour naissance	500 € / enfant
Allocation pour adoption	
Audiens bien-être santé	50% dépenses limitées à 150 €/an
Audiens assistance	OUI
Cure thermale remboursée Sécu	100% TM (A)

(A) Ticket modérateur

(B) Montant du remboursement Sécurité sociale

(C) Plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 3170 € en 2015

(1) par an et par bénéficiaire

(2) sauf séjour en sanatorium, préventorium, aérium et maison de repos

(3) sur les actes et dans les conditions définis à l'article R322-8 du code de la Sécu